

Tour de France 2018 : Samedi 21 Juillet - Fermeture de la RD26 au nord de Bollène

La 14ème étape du 105ème Tour de France Cycliste reliant Saint-Paul -Trois-Châteaux et Mende empruntera la RD458 située dans le département de La Drôme dans le prolongement de la RD26, au nord de Bollène.

Publié le 20 juillet 2018

La circulation, en direction de Pierrelatte et Montélimar, sera donc interdite entre 10H00 et 13H00 sur la RD26 au nord de Bollène, à partir du giratoire avec la RD204 et sur la RD458.

Une déviation sera mise en place et empruntera les itinéraires suivants :

- › RD204 et RD8 en direction de Lapalud
- › RN7 en direction de Montélimar.

> La carte de la zone géographique conernée

Des perturbations de circulation sont donc attendues. Il convient de privilégier la circulation sur les axes A7 et RN7.

Les usagers de la RN7 entre Mornas et Mondragon en direction de Montélimar sont invités à rester sur la route nationale.

Le Département de Vaucluse recommande aux usagers et aux spectateurs le strict respect de la signalisation en place ainsi que la plus grande vigilance, afin que la course se déroule dans de bonnes conditions.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09